



INFO PRESSE

Date : 02/10/2025

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Une zone donnez-prenez en déchetterie, pour favoriser l'économie circulaire

Et si la déchetterie n'était pas seulement un lieu de débarras, mais un site d'économie circulaire où l'objet que vous ne souhaitez plus peut retrouver un nouveau propriétaire. A Grand Chambéry, la déchetterie de Bissy fait place à une zone dédiée au réemploi.

Une action réalisée dans le cadre du Programme de réduction des déchets - PLPDMA.

L'objectif est bien de réduire la quantité de déchets produits en incitant au réemploi et à la réutilisation. A l'instar de ce qui se fait sur la déchetterie du Chatelard, cette phase expérimentale va permettre à l'Agglomération d'amplifier ses actions en faveur de l'économie circulaire sur le bassin chambérien. Pour cela, la signalétique de la déchetterie de Bissy va être améliorée afin que le parcours de l'usager transite d'abord vers la zone de réemploi, avant celles des bennes. De plus, la présence d'agents pour accompagner les usagers dans l'utilisation de ce nouvel espace vise à atteindre l'objectif global : passer de 30 tonnes captées actuellement (réemploi et réutilisation) à 450 tonnes d'ici 3/5 ans.

Les atouts de la réduction des déchets

Cette démarche de l'Agglomération au sein des déchetteries répond à trois ambitions clés :

- Économiser les matières premières épuisables
- Limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets
- Maîtriser le coût de la gestion des déchets pour la collectivité

Expérimentation de la recyclerie

Depuis quelques semaines, les usagers sont invités à déposer leurs objets en bon état ou en état de marche dans un espace dédié et identifié - **une zone donnez/prenez**. Ils peuvent ensuite prendre les objets/matériaux qui les intéressent.

Les usagers peuvent aussi prendre des objets sans forcément en avoir déposé au préalable. L'expérimentation de cette recyclerie devrait durer jusqu'à la fin d'année 2025.

A noter : Grand Chambéry ne contrôle pas les objets déposés par les usagers. Par conséquent, l'Agglomération décline toute responsabilité sur l'état des objets récupérés.